

Nkurunziza donne 3 mois aux sociétés de téléphonie pour régulariser leurs impôts

@rib News, 06/12/2017 – Source XinhuaLe Burundi menace de "sanctions sévères" les sociétés de téléphonie mobile qui ne payent pas les impôtsLe président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a menacé de "sanctions sévères" les responsables des sociétés de téléphonie mobile qui "se dérobent du devoir civique de paiement des impôts". [Photo : Le président Nkurunziza s'exprimant à Muyinga lors de la deuxième édition de la journée nationale dédiée au contribuable.]

Le président Nkurunziza, qui s'exprimait, sur un ton de colère, à partir de la province de Muyinga (nord-est) au cours de la deuxième édition de la journée nationale dédiée au contribuable, a donné un ultimatum de trois mois à ces sociétés "fautives" pour régulariser leur situation fiscale, après quoi des punitions "exemplaires" à leur endroit, leur seront appliquées. Le président Nkurunziza a ordonné aux autorités du ministère en charge des Finances et du commissariat général de l'Office Burundais des Recettes (OBR), de redresser ces sociétés "défaillantes" endéans le délai des trois mois fixés pour régulariser la situation en la matière. Il a annoncé également qu'en plus des sanctions administratives, les responsables des "sociétés qui ne s'acquittent pas du paiement des impôts", se verront infliger des "sanctions sociales" comme le manque de considération dans les classements protocolaires lors des cérémonies officielles, le non octroi de "tranches publicitaires" dans les médias et la divulgation de leurs identités sur les places publiques burundaises les plus fréquentées telles que sur les lieux d'affichage des 119 communes du pays. Le président burundais a rendu un "hommage appuyé" à différentes catégories de contribuables, grands et petits, dont la régularité de paiement des impôts et taxes, témoigne leur attachement à l'amour de la patrie. Dans ce cadre, il a remis des prix à des commerçants qui se sont distingués dans le paiement des impôts et taxes au cours de l'exercice fiscale 2017, avec pour focus la "Brasserie et Limonaderie du Burundi" (BRARUDI) et la "Société Sucrière du Moso" (SOSUMO) ; deux sociétés qui se sont vus décerner les prix "d'excellence" pour leurs prestations particulières au niveau des rubriques relatives à la conformité, à la création des emplois, à la reconnaissance et au partenariat public-privé (PPP). Le président Nkurunziza a félicité également l'OBR pour les performances atteintes au cours de cette année fiscale 2017. Pour sa part, le commissaire général de l'OBR, Audace Niyonzima, a indiqué que l'institutionnalisation de la journée du contribuable, avec célébrée avec l'édition 2017 sous un slogan fédérateur invitant les hommes d'affaires burundais à "être fiers de payer les impôts pour apporter leur pierre à l'édifice dans le développement durable et le renforcement de l'indépendance nationale". Il a saisi l'occasion pour révéler qu'à ce jour, l'OBR a déjà collecté plus de 86% sur un montant global de sept cent milliards de francs burundais de recettes par rapport aux prévisions de l'exercice fiscale 2017. Cette journée nationale du contribuable, a été organisée en partenariat avec la Chambre Fédérale du Commerce et des Industries du Burundi (CFCIB) ; qui est, à ce jour, la structure fédérative nationale regroupant les hommes d'affaires burundais impliqués dans divers secteurs du tissu économique national.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});